

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'AMICALE DES AGENTS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 11 MARS 2022**

La séance est ouverte à : 19 h 07

Nombre d'adhérents : 363

Participants :

En présentiel :

Les membres du Bureau :

- Philippe TRAN, Président
- Bruno SERVENTI, Vice-président
- Myriam LABOUYRIE, Trésorière
- Jérôme MILLET, Trésorier adjoint
- Mireille GRAS, Secrétaire
- Nadia STIEVET, Secrétaire adjointe

Les administrateurs et les adhérents :

- Maïté AUBRY
- Christelle BARROT
- Brigitte BASCOULERGUE
- Aude BONNOT
- Isabelle BOULANGER
- Martine CAHUZAC
- Chantal CASSAGNE
- Marie-Claire COLLIN
- Maryse CROSETTA
- Sylvie DAYGUES
- Claudine DINIS
- Claude DUBOR
- Michèle DUCOS
- Jean-François DURON
- Lise DURON
- Annie FOURESTIE
- Marie-Claude GONDAT
- Sylviane JESSE
- Marie-Andrée LACAZE
- Pascale LAPORTE-GIRAUD
- Catherine MARTIN
- Jany MARTY
- Jean-Jacques MIRANDE
- Raymonde PATELLI
- Thierry PONTOGLIO
- Chantal RENAUD

- Cécile SEGHAIRIA
- Matthieu STIEVET
- Michèle VIDAILLET
- Frédéric VINCENT

En visioconférence :

- Anne-Marie MAURY
- Muriel SALVANT
- Gilberte JORDANA

Pouvoirs donnés à :

- Philippe TRAN : par Alice GIZARD, Christine CABOS, Laurence DAYRE-PASSICOUSSET
- Bruno SERVENTI : par Maryse ALLARD, Daniel BORSATO, Xavier BATALLER
- Myriam LABOUYRIE : par Anaïs GASTON, Karine POLINARI, Sylviane PERLEMBOU
- Jérôme MILLET : par Melika FATMI, Diane DALVARD, Jean-Claude VASSAL
- Mireille GRAS : par Annie ACCARY, Jacqueline RAFFANEL, Nathalie BIDON
- Nadia STIEVET : par Myriam GARBINO, Alain GIBRAT, Jean-François MAGOULES
- Brigitte BASCOULERGUE : par Stéphanie PADRONI, Catherine COUTURIER, Solange DANFLOUS
- Christelle BARROT : par Claudie TROUVE
- Claudine DINIS : par Myriam LOPEZ-GALI, Alain BARAT, Marie-Claude DUPENLOUP
- Michèle VIDAILLET : par Gilberte JORDANA

Vote par correspondance :

- Anny DAUBAN

Soit 36 adhérents présents physiquement, 3 participants en visioconférence, 26 pouvoirs et un vote par correspondance.

Assistait également à l'assemblée générale :

- Monsieur Christian DEZALOS, Vice-président du Conseil départemental en charge des finances et des ressources humaines, représentant de la Présidente du Conseil départemental

Ordre du jour :

Sur la base des documents (rapport moral, d'activités et financiers 2021, et liste des administrateurs sortants) déjà transmis avec l'invitation à participer à l'AG, les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- > - Rapport moral et financier 2021 ;
- > - Rapport d'activité 2021 ;
- > - Budget prévisionnel 2022 ;
- > - Projets prévisionnels 2022 ;
- > - Cotisation 2022 ;
- > - Renouvellement du conseil d'administration (50 % à renouveler) et élection du bureau dans son ensemble (6 postes à pouvoir).

1 - Mot du Président :

Présentation des membres du bureau et rappel que l'amicale est une association qui fonctionne grâce au bénévolat du bureau et du Conseil d'administration.

Remerciement à Monsieur DEZALOS, qui représente Madame la Présidente, pour sa présence.

Remerciements également aux membres du bureau, du Conseil d'administration ainsi qu'aux permanenciers sur site et ceux qui tiennent également des permanences dans les centres médico-sociaux de Tonneins et Nérac et à la médiathèque départementale.

Remerciements aux amicalistes qui par le renouvellement de leur adhésion en 2021 et aux nouveaux adhérents relativement nombreux ont exprimé une marque de confiance et de fidélité à l'association.

Remerciements à la Présidente du conseil départemental pour son soutien au fonctionnement et à la vie de l'amicale (aide financière et aide matérielle) ainsi qu'aux 4 conseillers départementaux qui ont adressé leurs vœux à l'amicale.

Le Président rappelle qu'une convention a été signée avec le Département en 2020 pour une durée de 3 ans. Cette convention règle les relations entre l'association et le Département et définit les conditions de son soutien financier et matériel.

Le Président se déclare ravi du retour de l'assemblée générale sous la forme de rencontre dans un lieu de la vie agenaise et de convivialité enfin retrouvée, convivialité qui a manqué pendant ces deux dernières années.

Le choix du Contrepoint a contraint à limiter le nombre de participants à 50 mais les adhérents avaient également la possibilité de participer à cette assemblée en visio-conférence. Ainsi, chacun a pu assister à la présentation des différents rapports soumis au vote.

Malgré le contexte sanitaire que nous venons de vivre, il y a eu beaucoup de motivation de la part des membres pour continuer à proposer diverses actions et offres aux adhérents.

Le Président rappelle que l'amicale est animée par des bénévoles qui font preuve de solidarité et contribuent par leur activité à faire vivre l'association et ses actions (membres du bureau et du Conseil d'administration).

Les bulletins d'adhésion 2022 seront disponibles, dès diffusion de ce compte-rendu, sur le site Intranet du Département et sur le site internet de l'Amicale (<https://amicalecd47.fr>) ou seront envoyés sur demande des adhérents via la messagerie de l'amicale (amacd47@lotetgaronne.fr). Les adhésions seront ouvertes jusqu'au 31 mai 2022. Les agents arrivés après cette date pourront prendre l'adhésion à condition de justifier d'une présence d'au moins 6 mois dans la collectivité. Les adhésions seront valables jusqu'à la prochaine assemblée générale de 2023.

2 - Mot du Vice-président du Conseil départemental

M. Dezalos adresse le salut amical de la présidente et l'assurance de son soutien. Il se dit heureux d'être présent ce soir à cette assemblée générale pour découvrir l'amicale et partager ce moment.

La crise sanitaire a bousculé la vie sociale et il est important que les associations puissent retisser ce lien de rencontre.

Il remercie également le président pour son accueil.

==*==*==*

3 - Vote des points de l'ordre du jour

> - Rapport d'activités 2021 présenté par le Président

Au titre de la vie statutaire, l'amicale a tenue 1 assemblée générale ordinaire en visio-conférence, 3 conseils d'administration et 6 réunions du bureau au cours de l'année 2021.

Les réunions de l'assemblée générale ainsi que celles des conseils d'administration ont fait l'objet de compte-rendu qui ont été diffusés et qui sont accessibles à tous les adhérents.

Il convient de souligner que le nombre d'adhérents a encore baissé en 2021 par rapport à 2019. Cette chute pourrait s'expliquer par les effets de la crise sanitaire et la crainte de ne pouvoir profiter des offres de billetterie à la suite de la fermeture des salles de cinémas, spectacles ou parc de loisirs. Le Président remercie vivement les amicalistes qui ont tout de même renouveler leur adhésion, ce qui témoigne une confiance en notre association et en ses capacités à proposer et maintenir une activité et des offres intéressantes.

Le rapport d'activités 2021 est voté à l'unanimité dont le vote par correspondance

> - Bilan financier 2021 présenté par la Trésorière

Le rapport financier a été présenté par Myriam LABOUYRIE, trésorière de l'amicale, sous la forme d'un graphique montrant les parts respectives de chacun des postes de dépenses de l'association.

La comptabilité de l'amicale est une comptabilité de trésorerie c'est-à-dire gérée en recettes en en dépenses. Les dépenses s'élèvent à 99 254,70 € et les recettes à 116 518,74 €. Le solde des comptes fait donc ressortir un excédent de 17 264,04 € au 31 décembre 2021.

La situation financière de l'amicale est donc saine et permet d'envisager l'année 2022 avec confiance afin d'assumer les dépenses à venir.

Le bilan financier 2021 est voté à l'unanimité dont le vote par correspondance

> - Budget prévisionnel 2022 présenté par la Trésorière

Ce budget est établi à 172 731 € en dépenses et en recettes avec une prévision optimiste d'une centaine d'adhérents supplémentaire, soit environ 450 adhérents. Une subvention de 55 000 € est attendue par le Département.

Voté à l'unanimité dont un vote par correspondance

> - Cotisation 2022

Il est proposé de maintenir le montant de la cotisation 2022 à 18 €.

La cotisation 2022 est votée à l'unanimité dont le vote par correspondance

> - Renouveau du conseil d'administration et élection des membres du bureau

Il convient de renouveler 50 % du conseil d'administration et le Bureau dans sa totalité cette année conformément aux statuts.

Jean-Jacques MIRANDE, administrateur sortant, n'a pas souhaité se présenter pour un nouveau mandat. Murielle SALVANT membre du CA, a souhaité démissionner en raison de difficultés à participer aux réunions du CA.

Les autres membres sortants du Conseil d'administration dont les membres du bureau présentent à nouveau leur candidature.

La liste des nouveaux membres du bureau et la composition du Conseil d'administration est jointe en annexe.

Il est décidé d'un vote à main levée pour les membres du conseil d'administration et pour le bureau. Vote à l'unanimité dont le vote par correspondance

Le Président précise qu'il va réunir prochainement le Conseil d'administration.

> - Les points du rapport moral et d'activités qui concernent :

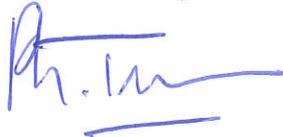
La vie statutaire, les relations avec la collectivité, le nombre d'adhésions 2021 sont évoqués et les projets prévus en 2022 sont approuvés. Une adhérente souhaite savoir si l'amicale va proposer des entrées à Center Parc Lot-et-Garonne. Il est répondu que l'offre pourrait être faite prochainement. Le festival Garorock ainsi que d'autres festivals seront également proposés.

=*==*==*

L'ordre du jour étant épuisé et les amicalistes n'ayant plus de questions, la séance est clôturée à 20 h 15. Elle est suivie, dans les salles du Contrepoint, d'un apéritif, puis d'un spectacle et enfin d'un repas auxquels participent également des conjoints d'amicalistes.

le 16-3-2022 .

Le Président,



Philippe TRAN

La Secrétaire,



Mireille GRAS